



Saint-Constant

**Élections municipales du 5 novembre 2017
Ville de Saint-Constant**

**LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 6 OCTOBRE 2017
POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE**

AVIS est donné par la soussignée, Présidente d'élection, qu'en vue des élections municipales qui se tiendront dimanche, le 5 novembre prochain, les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat ont jusqu'à 16 h 30 le 6 octobre 2017 pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

Bureau de la Présidente d'élection
Hôtel de Ville de Saint-Constant
147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant, Québec
J5A 2G9

À noter que les déclarations de candidature seront acceptées à partir du **22 septembre 2017 au 6 octobre 2017 à 16 h 30.**

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins **50** électeurs de la municipalité pour le poste de maire, et d'au moins **25** électeurs de la municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la Présidente d'élection.

Par téléphone : (450) 638-2010 poste 7533

Par courriel : election@saint-constant.ca

On peut également consulter la section spéciale sur les élections municipales du site Web du Directeur général des élections, à l'adresse www.electionsquebec.qc.ca ou communiquer avec son Centre de renseignements :

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Par courriel : info@electionsquebec.qc.ca



Me. Sophie Laflamme
Présidente d'élection